

# DOSSIER DE PRESSE



## *ECONOMIE*

### ETAT DES LIEUX DE LA RELOCALISATION EN CENTRE-VAL DE LOIRE



Contact Presse Région Centre-Val de Loire :  
[kim.hamisultane@centrevalde Loire@centrevalde Loire.fr](mailto:kim.hamisultane@centrevalde Loire@centrevalde Loire.fr)  
06 78 19 76 52

Plus qu'une Région  
une chance pour l'économie



# Région Centre-Val de Loire : Acteur essentiel du développement économique sur son territoire

Région à taille humaine, le Centre-Val de Loire compte 2,5 millions d'habitants sur un territoire de 40 000 km<sup>2</sup> composé de 6 départements et de 1 811 communes dont 2 métropoles.

**Acteur essentiel du développement et de l'aménagement du territoire**, la Région joue depuis la loi NOTRe un rôle incontournable d'animateur de la vie économique, sociale et culturelle. A travers son Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) voté en 2016, la Région joue un rôle de moteur du soutien au développement économique sur son territoire, dont l'animation est assurée par son agence régionale Dev'Up.

Sur les 3 955 bénéficiaires d'une aide économique en 2019, 84,42 % l'ont reçue de la Région, ce qui représente 84,42 % des montants engagés.

Échelon privilégié par l'Union européenne, **gestionnaire des Fonds Européen** sur son territoire, la Région tient également une place grandissante dans l'organisation administrative et dans la vie politique de notre pays. (*Les Fonds Européens, gérés par la Région, ont apporté en 2018 un soutien à 257 entreprises du territoire régional, au titre du FEDER et du FEADER, pour un montant global de 6 440 612,88€.*)

## Une région à forte vocation industrielle

Le Centre-Val de Loire bénéficie d'une industrie diversifiée et d'une offre de formations variée dans les domaines de la métallurgie, l'agroalimentaire, l'énergie, le caoutchouc industriel, la plasturgie...

Le Centre-Val de Loire est une terre d'industries avec des fleurons dans de multiples secteurs tels que la cosmétique, la pharmaceutique, l'automobile, l'aéronautique, la défense, la logistique, l'agro-alimentaire. Ces filières constituent le principal vecteur du développement économique de la région.

La région occupe également une place de choix dans la production de médicaments et de produits cosmétiques. Ce constat se traduit par la création de plus de 9 500 entreprises industrielles en 10 ans, entre 2008 et 2018. Grâce à la mobilisation de la Région Centre-Val de Loire, des élus et des industriels, **9 Territoires d'Industrie** (représentant 29 EPCI et 2 Agglomérations) ont obtenu la labellisation en Centre-Val de Loire, comprenant l'élargissement et la création de nouveaux territoires.

**Cette reconnaissance consacre la vitalité et la qualité du tissu industriel de notre région.**

### Quelques chiffres :

- L'industrie représente 22,4% de l'emploi régional, contre 16,3% au niveau national ;
- 141 418 emplois dans le domaine industriel dont 24 000 dans des entreprises de sous-traitance ;
- 5 500 établissements industriels ;
- 996% des exportations régionales sont des produits industriels ;
- 10 074 intentions de recrutement dans l'industrie en 2019

Avec plus de 141 000 emplois salariés industriels qui représentent 22% de l'effectif privé, l'industrie demeure stratégique pour la croissance de notre économie malgré des mutations profondes qui s'accroissent depuis des décennies. La crise du Covid 19 a mis en exergue avec force l'impérieuse nécessité de repositionner nos entreprises industrielles dans les chaînes de valeur qui se sont mondialisées au fil du temps.

# Une Région réactive et solidaire depuis le début de la crise sanitaire

En tant que 1er partenaire des entreprises, la Région a démontré sa réactivité et sa capacité à faire face à la situation inédite de crise sanitaire par l'adoption et le lancement des mesures d'urgence. L'ensemble des entreprises de notre région est touché, les plus petites comme les plus grandes.

## La Région a pleinement joué son rôle de chef de file du développement économique auprès de l'ensemble des forces économiques de notre région :

- ✓ En coordonnant l'action de l'ensemble des acteurs de notre territoire pour permettre un nouveau redémarrage de notre économie du quotidien et de la proximité. Elle a ainsi appelé l'ensemble des territoires à rejoindre la dynamique régionale.
- ✓ En instaurant rapidement de nouvelles mesures de soutien au redémarrage, simples, lisibles et coordonnées, facilement mobilisables par les petites entreprises, et qui assurent une grande équité de traitement sur l'ensemble du territoire.
- ✓ En mettant en œuvre des partenariats avec l'Etat, la Banque des Territoires, la BPI, les intercommunalités et l'ADIE.



## Crise sanitaire COVID-19 : une mobilisation régionale à hauteur de 100 millions d'euros.

Hyper réactive et hyper solidaire, la Région Centre-Val de Loire a ainsi :

- déployé de nombreux moyens ;
- adapté ses dispositifs existants ;
- conclu des partenariats pour financer les réponses attendues.



Depuis le lancement du Fonds Renaissance, les comités départementaux ont validé le soutien à **569 dossiers pour un montant global s'élevant à 9 143 000 €.**

- ✓ **1 898 emplois confortés**
- ✓ **22 aides additionnelles COP, pour un montant de 65 500€**
- ✓ **Principaux secteurs soutenus : restauration ; commerces de proximité ; hébergements et sites touristiques.**

En mai 2020, la Région a complété les actions de soutien et d'accompagnement avec la **création du Fonds de solidarité régional RENAISSANCE doté de 12 millions d'euros. Ce Fonds, créé avec la Banque des Territoires et les Intercommunalités, propose une avance remboursable sans intérêt ni garantie aux petites entreprises de moins de 20 salariés, celles de la proximité et du quotidien.**

Créé pour accompagner la relance et le redémarrage de l'activité, le Fonds Renaissance propose un complément de 20% pour les projets de redémarrage s'inscrivant dans les thématiques de la COP régionale.

# ECONOMIE REGIONALE : Un Forum régional pour projeter collectivement une vision de l'avenir pour l'économie de notre territoire

Le 1er juillet 2019, la Région et le CESER ont organisé un Forum « Relocalisation – territorialisation – Innovation – Transformation de l'économie régionale » avec près de 500 acteurs pour réfléchir ensemble sur l'innovation, la relocalisation, la transformation de notre économie régionale, dans un contexte sanitaire qui a révélé des dépendances, des failles mais également des forces, talents et compétences.



Le 1er des 8 Ateliers du Forum régional était consacré à la Relocalisation. Synthèse des échanges et réflexions :

## Quelles mobilisations pour une relocalisation industrielle forte en région Centre-Val de Loire ?

### ✓ Développer la compétitivité des entreprises régionales :

*Diminuer les impôts de production*

*Pérenniser le sur-amortissement et le crédit impôt recherche*

*Aides à l'innovation, la robotique, le numérique et les investissements productifs*

### ✓ Facteurs clés de succès de la relocalisation :

*Développer l'attractivité des entreprises et des territoires, des produits.*

*Valoriser les ressources locales*

*Miser sur les filières d'excellence (cosmétique, pharmaceutique, agro-alimentaire, aéronautique, etc...)*

### ✓ La condition sine qua non :

*L'amélioration de notre système bancaire (réseaux bancaires, BPIFrance) pour travailler sur les fonds propres, quasi-fonds propres et la garantie des prêts (au même titre que le PGE)*

# Des Contrats d'Appui aux projets (CAP) *pour soutenir et accompagner les entreprises*

Les CAP sont des Dispositifs régionaux qui permettent notamment d'accompagner les projets de relocalisation.

Quatre grandes familles de Contrat d'Appui aux Projets :

**CAP Création/Reprise**  
**CAP Développement**  
**CAP Emploi/Formation**  
**CAP R&D&I**

## Le Contrat d'Appui aux Projets de création/reprise des entreprises

(CAP' CREATION/REPRISE)

Il permet d'accompagner par un soutien financier les entreprises en création, et en phase de transmission, implantées en région Centre - Val de Loire.

- ✓ Pour le volet Création :
  - Aide < ou égale à 20.000 € : 100% en subvention
  - Aide > 20.000 € : 50% en subvention et 50% en avance remboursable
- ✓ Pour le volet « Jeunes pousses Innovantes » : 100% en avance remboursable
- ✓ Pour le volet reprise dont le rachat<sup>(2)</sup> est inférieur ou égal à 500.000 € : 50% en subvention et 50% en avance remboursable
- ✓ Pour les reprises<sup>(2)</sup> > 500.000 € : adossement obligatoire au Contrat Développement Transmission de Bpifrance ou d'un prêt participatif conventionné, 100% en avance remboursable

## Le Contrat d'Appui aux Projets de développement des entreprises

(CAP' DEVELOPPEMENT)

**Il permet d'accompagner par un soutien financier les entreprises implantées en région Centre-Val de Loire dans leurs programmes :**

- ✓ d'investissement matériel,
- ✓ d'investissement immobilier,
- ✓ de développement à l'international,
- ✓ de développement commercial et numérique,
- ✓ de conseil externe.

**Cet accompagnement vise en priorité les PME. Sont considérées comme PME (Petites et Moyennes)**

**Forme de l'aide :** subvention si l'aide est inférieure ou égale à 20 000 € / en avance remboursable si l'aide est supérieure à 20 000 €. **Montant maximum de l'aide :** 400 000 €.

## Le Contrat d'Appui aux Projets de l'EMPLOI/FORMATION

### Ce CAP vient :

- ✓ d'une part renforcer l'attractivité du territoire régional pour des projets d'implantation ou de développement, en soutenant la création d'emplois, et,
- ✓ d'autre part répondre aux besoins d'investissement en formation des entreprises qui se créent, s'implantent ou se développent en créant ou pérennisant des emplois. Ce dispositif peut également être mobilisé en cas de redéploiement de l'activité ou de l'organisation d'une entreprise confrontée à des mutations technologiques et/ou économiques ainsi que dans le cadre d'actions mutualisées de GPECT.

## Le Contrat d'appui aux projets de Recherche & Développement & Innovation (CAP' R&D&I)

Il vient promouvoir les programmes de R&D&I dans les entreprises.

Ce dispositif est susceptible d'accompagner **3 typologies de projets** :

- ✓ Recherche et de développement – CAP R&D&I - volet R&D ;
- ✓ Innovation de procédé et d'organisation **pour les PME** - CAP R&D&I - volet R&D ;
- ✓ Innovation technologique portant sur un produit ou un procédé nouveau ou amélioré (mise au point et/ou lancement industriel et commercial) - CAP R&D&I - volet Innovation.

### Forme de l'aide

- ✓ pour les projets R&D&I : subvention, le cas échéant en avance remboursable,
- ✓ pour les projets d'innovation technologique : en avances remboursables qui sont des prêts à taux zéro sans caution ni garantie, sauf pour les aides inférieures ou égales à 20.000€ qui sont en subvention.

**Montant maximum de l'aide : 400 000 €**

# Le Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires

## DISPOSITIF DE RELANCE co-financé Etat-Région

**Doté initialement par l'Etat de 400 millions d'euros à l'échelle nationale, et récemment renforcé de près de 300 millions d'euros financés à parité Etat / Régions, le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires** vise à financer les projets industriels (créations et extensions de sites, modernisation, nouveaux équipements, etc.) les plus structurants pour les territoires et pouvant démarrer l'investissement.

Les projets soutenus dans ce cadre sont sélectionnés par les Régions et les Préfectures de région, au travers de revues régionales d'accélération. Ces projets doivent avoir un impact sociétal et économique fort : maintien et création d'emplois, décarbonation, formations, approfondissement des collaborations avec les acteurs territoriaux.

Face au succès rencontré par le fonds, l'Etat et les Régions ont décidé main dans la main d'apporter un engagement commun pour maintenir la dynamique d'investissements industriels dans les territoires et accélérer les transitions (écologique, digitale), avec près de 300 millions d'euros supplémentaires apportés au fonds à l'échelle nationale. Dans la région Centre-Val de Loire, l'Etat et la Région Centre-Val de Loire mobilisent ainsi 14 millions de crédits supplémentaires.

**Les projets des entreprises bénéficiaires abordent les grands enjeux actuels de l'industrie : modernisation des outils de production et développement de l'industrie 4.0, préservation des savoir-faire et transition écologique.**

**Au total, depuis le lancement du fonds, la région Centre-Val de Loire compte 58 lauréats du fonds d'accélération représentant : 22,44 M€ de subventions ; 158,77 M€ de volume d'investissement prévisionnel global ; plus de 1042 créations d'emplois attendues.**

## RELOCALISATION

### *Accompagner les entreprises*

Suite au vote du Plan de Relance Régional en octobre dernier, une mission d'accompagnement a été créée pour répondre aux besoins des entreprises souhaitant relocaliser leur approvisionnement et leur production qui adresse leurs principaux enjeux structurels :

- **Repositionnement stratégique et pivotement d'activités**
- **Relocalisation de la chaîne d'approvisionnement**
- **Financer son développement/sa diversification/son pivotement**
- **Déployer des innovations et de nouveaux partenariats afin d'être en mesure de cibler des marchés à fort potentiel de croissance**
- **Identifier des opportunités de marché à partir d'une veille stratégique définie à partir de leurs capacités financières, technologiques et humaines**

Cette mission consiste également à reterritorialiser les filières présentes en région dans le but d'avoir un tissu économique plus résilient et plus sobre en énergie.

Il est estimé que 15 à 20 entreprises pourront être accompagnées sur une année (avec une moyenne d'intervention de 8 jours par entreprise) avec une éventuelle reconduction pour un an.



La crise sanitaire a eu de fortes incidences sur l'activité économique des entreprises. Parmi les différentes raisons identifiées, les difficultés d'approvisionnement en matières premières, les coûts de transaction et les délais de livraison ont rapidement posé la question de l'indépendance industrielle de la France.

Mobilisée pour accompagner le développement des entreprises et des territoires, DEV'UP, l'agence de développement économique de la Région Centre-Val de Loire, s'est rapidement engagée auprès des dirigeants de la région qui souhaitent porter une démarche de relocalisation et la concrétiser sur le territoire. L'agence a ainsi mobilisé ses équipes et mis en place un programme d'actions pour identifier et/ou apporter un soutien au plus près des besoins exprimés par les chefs d'entreprise, en lien avec les acteurs économiques de tous les départements.

Cette démarche d'aide à la stratégie de relocalisation, engagée dès l'été 2020 et toujours en cours, se traduit par une analyse de chaque projet identifié, des chaînes d'approvisionnement et des capacités de production à mobiliser en interne ou auprès de partenaires industriels et fournisseurs locaux. Les collaborateurs de DEV'UP interviennent également dans l'ingénierie de projet en soutenant les dirigeants dans la rédaction des dossiers, en les orientant vers les bons dispositifs, en les mettant en relation avec les partenaires régionaux de soutien, mais également dans la concrétisation de leur projet immobilier ou foncier.

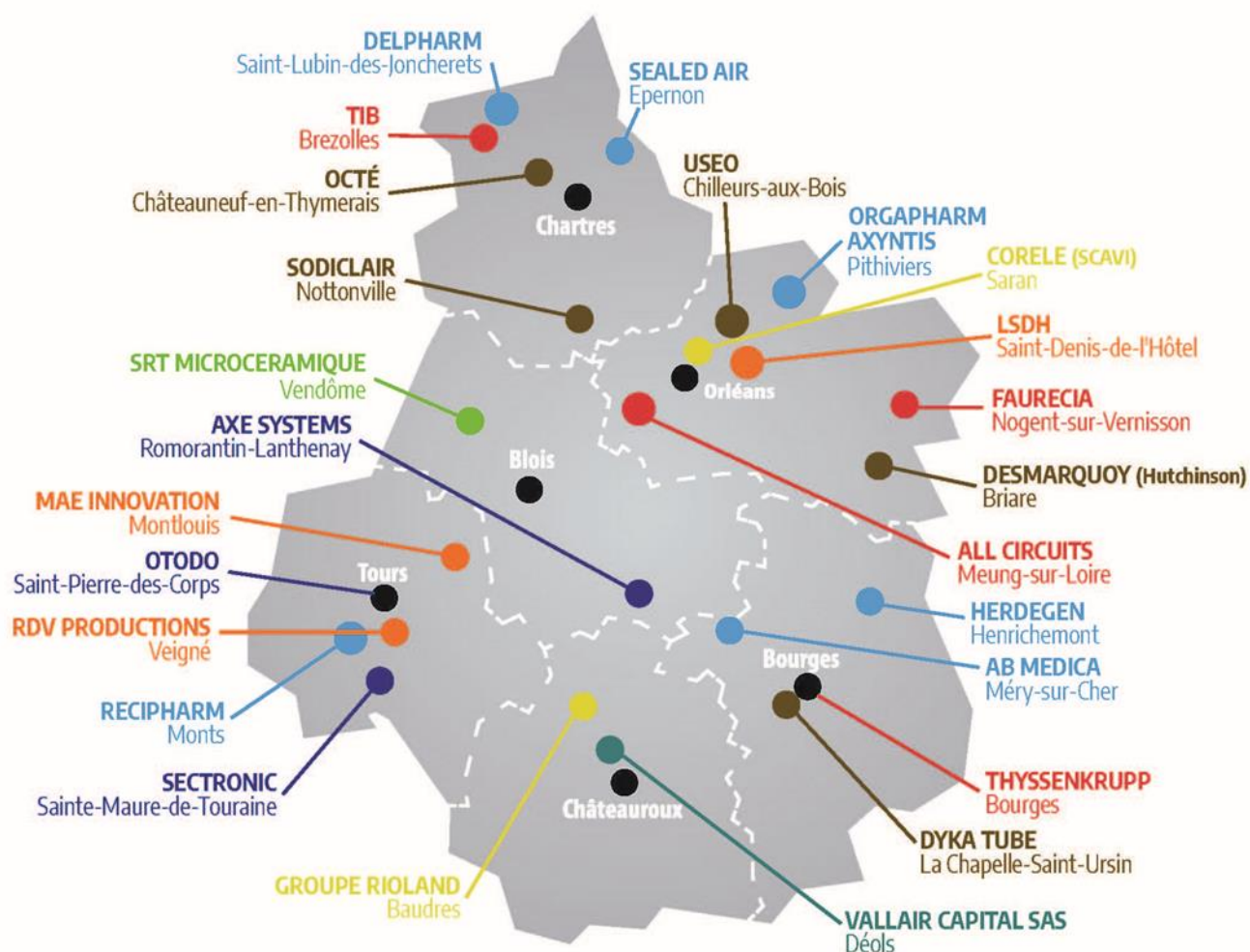
Près d'une vingtaine d'entreprises ont ainsi bénéficié du soutien de l'agence de développement économique sur des projets représentant plus de 300 millions d'euros d'investissement et un potentiel de 1 040 emplois.

L'agence a également organisé des opérations de communication et d'information auprès du tissu économique régional. En octobre 2020, elle a ainsi programmé une semaine spéciale « Plan de Relance » qui comprenait la tenue de cinq masterclasses virtuelles décryptant les différents appels à projets lancés par l'État. Un webinar pour promouvoir le plan de relance et des appels à projets en faveur de l'industrie du secteur de la santé a également été organisé par DEV'UP en février 2021 en partenariat avec la Directe Centre-Val de Loire et la Direction générale des entreprises.

# ETAT DES LIEUX DE LA RELOCALISATION en Centre-Val de Loire

Conférence de presse

## Relocalisation industrielle, des entreprises engagées en Centre-Val de Loire



### Secteurs d'activité

- Dispositifs médicaux - Pharmacie
- Mécanique - Automobile
- Industrie - Matériaux
- Agroalimentaire
- Énergie
- Textile - Maroquinerie
- Aéronautique
- Électronique - industrie robotique





## « ETAT DES LIEUX DE LA RELOCALISATION EN CENTRE-VAL DE LOIRE »

### TEMOIGNAGES DE CHEFS D'ENTREPRISES

---

**Emmanuel Vasseneix**, Président du groupe LSDH (45)

**Stéphane Berretti**, Président du groupe Sodclair (28)

**Remi Denecheau**, Directeur général de RDV Products (37)

**Vincent Herdegen**, Président Directeur Général de Herdegen (18)

**Minh-Hoa Hoang**, Directeur du développement et de l'innovation de Otodo (37)

**Bruno Racault**, Président de All Circuits (45)

**Philippe Sandrin**, Président Directeur Général de TIB (28)

**David Simonnet**, Président Directeur Général du groupe Axyntis (45).



Lauréat de l'appel à projets « investissements industriels dans les territoires » et de l'appel à manifestation d'intérêt « Capacity », du « plan de relance », le groupe Axyntis confirme, avec un investissement de 8M€, son ambition d'être un acteur stratégique de la relocalisation de principes actifs pharmaceutiques dans le contexte de la pandémie liée à la COVID-19.

Le premier projet consiste à aménager une unité existante au sein de la plateforme de Pithiviers (Orgapharm) afin de pouvoir y synthétiser et y purifier des molécules dites de haute activité (Highly Potent Active Pharmaceutical Ingredients, HPAPIs) principalement pour des médicaments anticancéreux.

Le deuxième comprend la relocalisation de huit principes actifs clés, utilisés en réanimation ou comme anesthésiques, qui connaissent de fortes tensions durant la crise sanitaire, en milieu hospitalier. Le groupe veut ainsi minimiser les risques de rupture d'une partie de la chaîne logistique de principes actifs entrant dans la fabrication des médicaments destinés à la prise en charge des patients atteints de la Covid-19.

Ces deux projets représentent un investissement en Recherche et Développement ainsi qu'en équipements innovants de 8M€ sur deux ans qui bénéficieront essentiellement au site de Pithiviers (Orgapharm) d'Axyntis. Ils reposent également sur 37 recrutements directs de collaborateurs qualifiés et auront un effet démultiplicateur sur le territoire d'industrie de Pithiviers en emplois indirects. À terme, l'activité de production associée à ces deux nouveaux projets devrait représenter un chiffre d'affaires annuel supplémentaire de 16 M€.

Créé en 2007 par David Simonnet, le groupe Axyntis, composée de deux divisions (les colorants et la chimie fine), est, avec près de 450 salariés et 90M€ d'activité (budget 2021), un leader indépendant de la chimie fine en France.



FD Eclairage est une société créée il y a plus de 40 ans et qui est spécialisée dans l'éclairage fonctionnel. Elle conçoit et fabrique des spots Led haut de gamme et personnalisables en s'appuyant sur une expertise issue de son fondateur notamment dans l'éclairage halogène.

Depuis septembre 2020, le groupe Ageclair a pris une participation majoritaire dans l'entreprise et porte de nouvelles orientations pour la société implantée à Saint-Lubin-des-Joncherets : la mise en place d'une stratégie digitale ambitieuse de vente directe par Internet et un projet de relocalisation. En effet, la maîtrise de matières premières de la Chine, en particulier pour l'usinage dans la masse ainsi que la fonderie d'aluminium, pose d'importantes difficultés pour l'entreprise (le rapport du coût d'un moule est 1 à 5 entre la France et la Chine).

Pour trouver de nouvelles solutions et sourcer de nouvelles filières en France et en Europe, l'entreprise a intégré le dispositif proposé par la Région Centre-Val de Loire, mis en place avec l'ADIT, qui accompagne les projets de relocalisation.



Située à Brézolles, la société TIB (103 salariés et 13 millions de chiffre d'affaires) est spécialisée dans la conception, transformation et réalisation de véhicules sanitaires et spécifiques.

Engagée dans une démarche d'économie circulaire et d'écoconception depuis de nombreuses années, la société souhaite aujourd'hui intégrer la production de panneaux. Jusqu'à présent TIB achetait les panneaux de construction de ses cellules sanitaires et spécifiques en Italie mais elle a décidé de relocaliser cette production sur son site de Brézolles afin d'apporter une nouvelle compétence à l'entreprise et ainsi continuer à renforcer sa démarche RSE et d'économie circulaire. L'objectif n'est pas financier car le fournisseur italien a des coûts de fonctionnement inférieurs à ceux de TIB, mais pour la direction, ce choix va permettre d'accompagner de nouvelles compétences, de favoriser le circuit court, de permettre à TIB de gagner en réactivité mais aussi de supprimer les coûts logistiques et de gestion des stocks. Pour gagner son autonomie et mener à bien son projet, TIB va investir 1,2 million d'euros. Un choix qui va permettre à la société d'envisager de nouveaux produits et ainsi de nouvelles perspectives de croissance.

À l'image du projet Zeus, qui consiste à associer à la mobilité l'énergie solaire. Pour capter cette énergie en partenariat avec VOLTEC, leader français fabricant de panneaux solaires techniques, la société a conçu une nouvelle caisse, ZEUS, pouvant recevoir des panneaux solaires sur le toit.

Cette innovation, au fil de son développement associé à d'autres démarches industrielles similaires à venir, pourra représenter une équivalence d'énergie de 35 éoliennes/an et le non-consommé pourra réintégrer le réseau de l'utilisateur personnel ou collectif, en fin de journée, période la plus active de consommation.



1<sup>er</sup> EMS (Electronics Manufacturing Services) de France et 55<sup>e</sup> mondiale, le groupe ALL Circuits est spécialiste de la sous-traitance de cartes électroniques. Fort d'un savoir-faire industriel issu de l'automobile et des télécoms, l'entreprise dont son usine principale est située à Meung-sur-Loire (MSL Circuits), dispose d'un savoir-faire unique dans son domaine de compétences depuis près de 30 ans. Le groupe compte aujourd'hui 5 entités de production sur 3 continents différents (soit 58 000 m<sup>2</sup> de production), emploie près de 2 000 collaborateurs à travers le monde et produit 400 000 cartes et systèmes produits par jour.

Le groupe porte aujourd'hui projet de développement qui consiste à construire de nouvelles lignes de production de cartes électroniques pour les voitures électriques nouvelle génération. Le site de Meung-sur-Loire va ainsi bénéficier d'un agrandissement nécessitant un investissement de 8 millions d'euros (dont 800 000 € subventions). Le nouveau bâtiment devrait être livré à la fin de l'année 2022 pour un démarrage de la production en 2023 et permettre la création, à court terme, de 60 emplois. Ce projet participe à la modernisation industrielle de l'entreprise par l'introduction de nouveaux procédés, de nouveaux équipements et de technologies 4.0. Ce projet contribuera à révolutionner la production des cartes électroniques grâce aux nouvelles technologies du numérique afin de rendre la production électronique compétitive en France.



Spécialisé dans l'embouteillage de liquides alimentaires, tels que le lait, les jus de fruits et autres boissons végétales, le groupe LSDH a développé un programme d'investissement de 300 millions d'euros entre 2020 et 2022 - dont 150 millions pour son site historique de Saint-Denis-de-l'Hôtel - qui devrait permettre l'embauche de 200 personnes.

Parmi les nombreux projets initiés par la laiterie, l'atelier INOVé va permettre la relocalisation de différents types de culture pour approvisionner ce futur centre européen de l'extraction de jus végétaux. L'usine d'une surface de 9 000 m<sup>2</sup> et d'une capacité de production de 100 000 tonnes va ainsi permettre développer la production de jus de soja, d'avoine, de riz, d'épeautre ou encore de quinoa...

La première pierre du futur bâtiment a été posée en février et l'installation des premières lignes de production devrait intervenir début 2022 pour un démarrage de production espéré en juillet 2022. Vingt emplois vont être créés pour accompagner le lancement de cette production.





Spécialisée dans la fabrication d'équipement d'aide au maintien à domicile et la mobilité des personnes âgées, l'entreprise Herdegen compte trois sites de productions (deux dans le Cher à Henrichemont et Saint-Georges-sur-Moulon et un en région parisienne) et emploie 160 salariés.

Lauréate du plan de relance, la société a bénéficié d'une subvention de 200 000 € dans le cadre du Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires. Ce soutien financier va permettre à l'entreprise d'accélérer le développement de son activité grâce à des opérations de modernisation des sites de production mais également en relocalisant une partie de l'activité qui était sous-traitée en Asie.

Le projet porté par Herdegen devrait permettre le recrutement de vingt et quarante personnes.



Créée en 2016, Otodo est une startup ciblant les marchés de la maison connectée, la maison intelligente et de l'IoT. La société a pour objectif de permettre un lancement rapide de services innovants et de participer activement à la démocratisation de l'habitat connecté. La société compte aujourd'hui 20 salariés dont 9 à Saint-Pierre-des-Corps. La société a implanté en Indre-et-Loire le Lab'Otodo avec le bureau d'études en électronique doté d'un savoir-faire en intelligence artificielle.

Sagemcom, leader européen sur le marché des boîtiers haut débit, est rentré au capital de la société en 2018 qui compte désormais parmi ses principaux clients Chacon, Renault ou encore Canal+. Otodo vient d'ailleurs de lancer avec la chaîne cryptée l'offre MA MAISON CANALBOX.

En plein développement de son activité, Otodo mène des réflexions sur des projets de relocalisation. Actuellement fabriquée en Asie, la centrale domotique de l'entreprise pourrait, à l'avenir, être produite en Centre-Val de Loire. Otodo travaille actuellement avec des sous-traitants électroniques afin de permettre de relocaliser sa production en Région Centre Val de Loire. Cette démarche « Made in France » concerne également les futurs produits pour lesquels la direction d'Otodo envisage de travailler, dès la phase de conception, avec ses partenaires afin d'optimiser les coûts de fabrication.



RDV Products importe des produits naturels Bio du Brésil et est impliqué dans la structuration de ses filières agricoles et des premières transformations agro-alimentaires au Brésil.

En raison de la crise due à la pandémie de Covid, la situation sanitaire et économique au Brésil s'est fortement dégradée depuis un an, et RDV Products a entrepris de diversifier ses sources d'approvisionnement avec l'Inde. Cependant en Inde la situation est également dégradée, et RDV Products s'est alors lancé dans un projet visant à intégrer localement, en région, plus de valeur ajoutée à ses matières premières et produits, tout en étant indépendant des transports internationaux.

Un premier projet a été développé, afin de concentrer les principes actifs des matières premières importées et locales, et des premiers appuis ont pu être mobilisés pour aller dans cette direction. RDV Products cherche donc aujourd'hui à intégrer en interne les premières étapes du processus de concentration des principes actifs des plantes, dans le but d'apporter plus de valeur ajoutée à ses produits bruts, et à apporter plus de services et de garanties locales à ses clients et partenaires, notamment dans le secteur de l'extraction végétale.

Le projet vise à investir 2,2 M d'Euros pour une nouvelle unité de process, qui aboutira à la création de 10 emplois, et qui participera à intégrer localement des étapes de transformation "en amont" des capacités d'extraction et de concentration végétale existantes ou en devenir.

# NOTES

---